COMPTE-RENDU de la JOURNEE DEPARTEMENTALE DE RENCONTRE Musiciens intervenants - Education nationale

Organisée par la FNAMI-AURA et l'Education nationale
INSPE DE Bourg-en-Bresse – 7 juillet 2022

Le présent document consigne des traces des échanges de la journée, sans visée prescriptive. C'est une version courte car les échanges ont été denses !!

Voici les objectifs et le programme de la journée :

POUR QUI ?

- Les musiciens intervenants
- Les coordonnateurs
- L'Education nationale (CPEM)

POURQUOI ?

- ✓ **Se rencontrer**
- ✓ **Echanger sur des problématiques communes**
- ✓ **Faire vivre le lien entre l'école et les MI**

PROGRAMME

- 9H – 9h30: accueil
- **Ouverture Education Nationale, FNAMI-AURA**
- **Historique de la relation Education Nationale – Musiciens Intervenants, par Gérard Authelain**
- Présentation de la journée, des participants
- **Pratique musicale commune**
- **Atelier 1 : qu'avons-nous à gagner à travailler davantage ensemble, MI et Education nationale ?**
- Pique-nique (apportez le vôtre !)
- **Atelier 2 au choix : mise en commun de pratiques et perspectives**
- **Synthèse de la journée par Gérard Authelain**
- **Conclusion des travaux**

1. Ouverture de la journée

· Matthieu Cordier, Inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'EAC :

La mission de l'IEN EAC est axée sur la coopération entre écoles du premier degré sur des politiques éducatives. Treize circonscriptions ont été redécoupées dans l'Ain cette année, notamment pour mieux coïncider avec les communautés de communes.
Merci à Sandrine Burtin et à la FNAMI, à M Authelain, aux musiciens intervenants et aux collectivités pour l'implication dans l'éducation musicale dans le département.

L'Education Artistique et Culturelle à l'école est un domaine vaste (éducation musicale, arts visuels, littérature, cinéma, …). On considère à l'école que français et mathématiques sont des apprentissages fondamentaux, mais l'EAC constitue un apprentissage essentiel qui vise la réussite et l'épanouissement de tous les élèves, par des aspects cognitifs mais aussi corporels. Elle s'appuie sur trois piliers : connaître, fréquenter et pratiquer qui sont détaillés dans une feuille de route EAC nationale annuelle (https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/eac---feuille-de-route-2020-2021-51716.pdf). Ces trois piliers nous permettent de penser notre pédagogie.

Les professeurs des écoles (PE) sont des enseignants polyvalents : cette polyvalence induit qu'il y a un lien entre les différents apprentissages, mais ils ne sont pas spécialistes d'une discipline.
Le musicien intervenant (MI) place le mot « musicien » en premier : ceci signifie bien que le partenariat MI-PE se met en place, si on parlait d'intervenants musiciens, on aurait à faire à des professeurs de musique. Ce partenariat est une nécessité, une richesse, et le MI permet aussi la montée en compétences du PE.
Deux adultes peuvent travailler dans la même classe sans pour autant échanger (voir document ci-dessous). Pour éviter cela, il est important que chaque partenaire connaisse le métier de l'autre (les référentiels métiers sont utiles pour cela, voir plus loin) et que le projet commun serve les objectifs de chaque partenaire pour les élèves. Les relations de professionnel à professionnel doivent être symétriques, dans une parité d'estime.

A partir de la rentrée prochaine, un référent EAC sera nommé dans chaque circonscription (un conseiller pédagogique, un directeur ou un PE maître formateur). Ces personnes sont volontaires et constitueront des relais à l'échelle des circonscriptions. Ils permettront de faire remonter les enjeux de terrain, d'aider à monter des projets, …

La reconduction de ce type de journée serait intéressante pour construire une culture inter-métier de coopération entre MI-EN. L'EN contribuerait en cela par l'intermédiaire des CPD musique et IEN EAC, en proposant auprès des employeurs une nouvelle journée d'échange et de formation en 2022-2023.
Le référentiel métier du MI est accessible ici : https://cncfmi.fr/le-metier/
Le référentiel métier du PE est accessible ici : https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753

Six principes de partenariat (Chauvot et Mencacci, 2019)

Principe 1 : faire connaître au partenaire son référentiel (pas visible).

Principe 2 : prendre connaissance du référentiel des autres partenaires (pas visible).

Principe 3 : reconnaître la qualité et la complémentarité de l'autre (peu visible, une seule fois).

Principe 4 : construire par négociation un projet commun dans lequel l'atteinte des objectifs des uns permet l'atteinte des objectifs des autres (c'est en partie pris en compte dans un cas étudié).

Principe 5 : prévoir un garant du partenariat (aucune pratique décelée).

Principe 6 : rendre les relations symétriques (seulement quand P4 existe).

Il ne suffit pas de placer ces acteurs ensemble pour qu'ils produisent une analyse réflexive, il faut que soient créées **les conditions de la construction de significations partagées** (Marlot, Toullec-Théry et Daguzon, 2017), à partir de problèmes circonscrits par le collectif.

3 PILIERS DE L'EAC

FREQUENTER

- Fréquentation des œuvres
- Pratique de spectateur
- Expérience esthétique
- Médiation par l'art lui-même

PRATIQUER

- Pratique personnelle dans un cadre collectif
- Pratique d'acteur
- Expérience artistique
- Médiation par des pratiques d'expression et d'appropriation

CONNAITRE

- Culture d'un art, réflexivité, distance critique
- Pratique du sujet de l'énonciation
- Expérience critique
- Médiation par les savoirs, l'activité discursive, la réflexivité

Crédits photos : Direction générale du Patrimoine – Ministère de la culture

· Marion Vray et Perrine Sauvage, FNAMI – AURA :

La FNAMI est une fédération constituée d'une antenne nationale et d'associations locales. Elle est en cours de restructuration pour devenir une réelle fédération, avec des conventions signées entre les associations locales et le national. La fédération nationale est en lien avec les ministères, le conseil national des CFMI (CNCFMI), les JMF ... et les associations locales avec des partenaires locaux. La FNAMI dispose au niveau national de différents pôles de travail: pôle structuration, pôle partenaires, pôle communication, pôle recherche-action.

La FNAMI-AURA est une association de MI, elle est gérée par un CA collégial et a signé une convention avec l'antenne nationale. Elle est organisée autour de différents collectifs regroupant des MI d'un territoire plus restreint (collectif 01, collectif Auvergne…), ou de groupes de travail réfléchissant à différentes thématiques (outils numériques …). Elle est en lien avec différents partenaires locaux et notamment le CFMI de Lyon, les CPEM, Mediart et l'EAS (european association for music in school) qui tiendra son congrès annuel en mai 2023 à Lyon.

La FNAMI-AURA met en place des journées de rencontres et participe aux travaux du national. Elle dispose d'outils pour travailler à plusieurs à distance, peut les partager et continue à soutenir la création de nouveaux collectifs ou groupes de travail.

· Gérard Authelain, fondateur des CFMI (entre autres…) présente l'historique de la relation entre MI et PE (éducation nationale):

En 1981, André Dubost, pour le ministère de la culture, entre en contact avec l'association Clavichords et Gérard Authelain. En 1983, un colloque permet la création des CFMI, traduisant ainsi une volonté de permettre à tous les élèves, via l'école obligatoire, d'entrer dans les apprentissages musicaux. L'objectif est bien, dès le départ, une éducation musicale et non un éveil.
Gérard Authelain a débuté comme musicien intervenant en 1974. C'est auprès du GFEN et des enseignants qu'il s'est formé.

Les CFMI incarnent le partenariat entre ministères, puisqu'ils sont codirigés au départ par un poste ministère de la culture et un poste éducation nationale (même si cela a changé depuis).
L'histoire de cette collaboration a souvent été mouvementée mais a toujours avancé dans une perspective de lutte pour le progrès, non de compromis pas le bas.
Si les CPEM, écoles normales, l'Inspecteur Général Vincent Maestracci, les inspecteurs, ont joué un rôle important, ce sont aussi les MI qui ont, au jour le jour, construit leur métier avec les enseignants.
Les risques de rétropédalage existent toujours, du côté du ministère de la culture comme de celui de l'Education nationale (certains inspecteurs instaurent des quotas d'heures, interdisent les interventions en maternelle, …). Mais les réussites sont infiniment plus importantes que les conflits.
Les collectivités sont le troisième pôle à prendre en compte : certaines demandent par exemple à ce que les interventions soient équitables pour toutes les classes, d'où un risque de saupoudrage. La suppression des ADDM a posé des problèmes également.

Les enjeux d'aujourd'hui :

- ✓ Redéfinir les fondamentaux : nous mettre d'accord sur ce qui est important dans le monde d'aujourd'hui pour les adultes de demain, pour en déduire ce qu'il faut faire aujourd'hui, culturellement et humainement ;
- ✓ Savoir que rien n'est jamais acquis, et pour cela donner toute son importance à la mémoire et à la culture, qui évitent de produire des solutions inappropriées (des écrits vont paraître à ce sujet);
- ✓ Redonner au mot éducation toute sa noblesse (sa racine latine veut dire « conduire hors de ») : l'éducation est fondée sur altérité. Il nous faut donc intégrer l'altérité dans la formation, sinon ça n'en est pas ;
- ✓ Ne pas confondre éducation artistique et action culturelle : si les deux sont nécessaires, elles n'ont pas le même rôle;
- ✓ Se souvenir que de nombreux pays nous envient le statut de MI et les CFMI.

2. Un chant commun : tango wanane

3. Atelier 1 : qu'avons-nous à gagner à travailler ensemble, MI et éducation nationale ?

Six focus pour étudier ceci : **avant, pendant et après le projet d'une part, la séance d'autre part**. Après un état des lieux via des post-its, deux groupes se réunissent, l'un centré sur le projet, l'autre sur la séance.

Traces des travaux de chaque groupe :

· Groupe séance

Les grandes lignes qui ressortent des discussions (telles que notées par les participants) :

✓ **Avant la séance :**

- Matériel, organisation, espace, préparation avec PE?
- Trouver du temps, des modalités de communication, de transmission des ressources ;
- Echanges réguliers avec les PE
- Temps de préparation de projet avec les enseignants, hors interventions.
- Fréquence des séances, selon fonctionnement
- Septembre : rencontre enseignants, formations, pour monter le projet ensemble. Important de le faire à la rentrée.

✓ **Pendant la séance :**

- Rigueur et plaisir !
- **Participation** enseignant, plaisir de faire, partage des rôles, co-pratique, rebondir sur les propositions, tester des choses, PE force de proposition, partenariat, confiance, suivi dans la progression du projet.
- Validation des acquis par le PE ;

- Que fait le PE en l'absence du MI?

✓ **Après la séance :**

- Communiquer, ajuster, entendre avis différents, échanges avec PE si problèmes rencontrés.
- Echanges avec PE pour l'entre séance, pousser au suivi des séances. **Temps d'échange**. **Donner des directions** pour la semaine.
- Epanouissement bien être partage. Café.
- Transmission des supports et matériels pédagogiques (padlets, clé USB).
- Peu de temps quand on enchaine les séances.
- **Bilan évaluation, projection avec enfants et PE.**

· Groupe projet

Les grandes lignes qui ressortent des discussions (telles que notées par les participants) :

✓ **Avant le projet:**

- Communication, concertation avec les PE. Prévoir, penser des temps de pratique avec les PE.
- Réfléchir sur ce que l'on faire vivre dans le projet avec les enfants (apports culturels, valeurs...)
- Soit, se calquer sur les demandes des enseignants et créer le projet musical dessus / ou l'inverse: les MI lancent le projet et la thématique et les PE adhèrent.
- Cadre institutionnel: poser un minimum de séances par rapport au projet. Lien avec les événements culturels du territoire.
- Importance de la transversalité

✓ **Pendant le projet:**

- Aller-retour entre PE et MI: padlet, échanges des fichiers son, paroles...
- Importance de la communication et de la confiance mutuelle
- Accepter que le projet évolue et le faire évoluer en concertation avec les enseignants
- Bilan avec les élèves

✓ **Après le projet:**

- Etablissement d'un bilan, très important.
- Projection sur l'année suivante
- Validation de points positifs du projet

En résumé :

- Importance de la communication entre MI et PE (manque de temps)
- Transversalité des savoirs
- Créer le projet en lien avec les spécialités des MI et des PE
- Importance du bilan, qu'est ce qui a marché et ce qui n'a pas bien marché, consultation auprès des enfants et des adultes.

4. Atelier 2 : mise en commun de pratiques et perspectives

4.1. World café autour de thématiques disciplinaires

· Table rythme :

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Confier des instruments et des responsabilités rythmiques à l'enseignant
- C'est le thème dans lequel les PE sont le plus en difficulté, parfois ils osent faire avec, parfois non
- Rituel fait par l'enseignante en classe qui s'est emparé d'un petit atelier rythmique

- Batucada, projet fait une fois, les enseignants de l'école se sont approprié le projet et le refont depuis
- Temps de formation pour les enseignants, pris en compte dans leur formation professionnelle
- Quid de l'instrumentarium dans les écoles et collectivités ?
- Lien avec la création musicale - création d'instruments
- Percussions corporelles - passage par le corps
- Prendre en considération les difficultés des élèves et des enseignants liées à la pratique du rythme
- Multiplier les outils et les entrées d'apprentissages de rythmes

- **Table création :**

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Démarche de création ? Qu'est-ce que c'est ? Développer les étapes
- Fil rouge du partenariat : comment se met-on d'accord sur nos représentations de la création ? Passer par nos propres représentations et celles du partenaire
  - ⇨ Le chemin va se faire en route, naître de ce qui se passe : alors comment balise-t-on le chemin avec le partenaire PE ?
- Les créations qui marchent le mieux sont celles qui sont réellement portées à deux
- Le problème: on sait d'où on part mais pas où on va arriver avec les élèves
- La démarche est ce que l'on vise, pas le produit fini
- Inciter l'enseignant à proposer des temps de recherche sonore à ses élèves souvent, c'est simple à mettre en place et cela nourrit la création
- Avoir un retro planning fixé à l'avance pour tenir la démarche de création
- Le moment de création c'est celui où on est le plus proche de la pratique du musicien, d'artiste, c'est un moment très intense
- Lien entre création et écoute, la justification des élèves, l'expression de leur ressenti est importante et justifie leurs choix créatifs. Cette expression peut avoir lieu en classe (choisir par exemple en classe les caractéristiques que l'on va exploiter sur le plan sonore en séance de musique)
- La nourriture des élèves pour pouvoir créer est importante
- Prendre du temps pour expérimenter : quand ? disponibilité des PE ?
- La création ne va pas avec une rentabilité attendue, une « consommation d'apprentissages »
- Des formations communes PE-MI ?

- **Table chanson :**

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Question du choix du répertoire
- La part de l'enseignant : travail sur explication de texte, apprentissage des paroles
- Transversalité le texte "profond". Accompagné par enseignant pour travail de réflexion sur le SENS
- Les enseignants se sentent souvent plus à l'aise avec ce domaine
- A travers la chanson : l'accompagnement par des instruments, clochettes, chorégraphie...
- La direction sur bande son ou pas. Accompagner avec sa guitare
- La bande son comme outil dans l'apprentissage, pour les enseignants. Comment accompagner les enseignants pour utiliser la bande son?
- Echauffement vocal
- Chanté/parlé, jeux vocaux, quand le MI n'est pas là, les enseignants peuvent prendre en charge.

- **Table écoute :**

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Spectacle de Gérard Authelain : " Ecoute un peu pour voir";
- Carnaval des animaux : la poule >>>> avec les instruments dedans, jeu de mimes
- Apprenti sorcier
- Rattacher ou non au projet,
- Plusieurs sens de l'écoute :

- Déjà on se tait, on écoute, on apprend à écouter,
- Donner un sens ou non, elles peuvent être gratuites,
- Ecoute active, ou non, corporelle, visuelle, comment rendre un élève disponible ?
- Peut servir à un temps de retour au calme, ou en moment de récompense,

- Attente des professeurs d'éducation du temps d'écoute, car les élèves ont de plus en plus de mal, Exemple : retour de récré toujours le même morceau avec des consignes différentes, (nuances, instruments...). Le partenariat avec l'enseignant peut commencer ainsi, ils reprennent le morceau.
- Montrer avec des gestes pour "faire comprendre" le fait d'écouter.
- Reformuler, commenter des écoutes. Donner des grilles d'évaluation à d'autres enfants pour les clefs d'écoute (structure, donner vocabulaire, canon, unisson …)
- Réenregistrement et évaluation des élèves,
- Dessin des mélodies
- Ecoute comme apport de référence, œuvres du répertoire, reconnaissance.
- Facile à s'approprier pour les PE, on peut leur donner des écoutes avec des consignes, des fiches. Plus d'investissement de l'enseignant sur ce pilier-là. Les PE peuvent reprendre en classe, cela ne nécessite pas de compétence particulière...
- Facile à ritualiser.
- Dur d'accueillir une classe pour écoute directe... préparation corporelle, sieste ?
- Importance de l'habitude ou élément de surprise ?
- Ce que l'on fait pendant toute la séance : capter l'écoute...
- Écoute les uns entre les autres, comment acquérir cette écoute, le respect de l'écoute de l'autre. Notion de groupe et d'individualité, écouter une proposition de qqn pour le groupe. Valoriser.
- Notion du silence, écoute intérieure
- Ecoute d'œuvres : par rapport aux instruments, vocabulaire...
- Reconnaître une forme (ABA, AA', …), à faire aussi avec des instruments
- Attitude de musicien, analyse
- Amène à l'autonomie, y compris en représentation.

4.2. World café autour de thématiques liées au partenariat

- **Table relations PE-MI :**

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

Thème central : comment sensibiliser les PE à la participation en séances

- L'adaptabilité doit se faire de tout côté (PE et MI)
- Penser à intégrer les ATSEM, AESH… aux séances de musique
- Comment les PE sont-ils sensibilisés au partenariat avec les MI, quelles formations reçoivent-ils?
- Quelle est la posture du PE en séance de musique ?
- Pratique adulte pour que les enseignants soient impliqués et investis dans le projet => temps de formation des inscrits liés au projet : difficulté du temps bénévole => aide des CPEM ?
- Vivre l'expérience pour oser en séance
- Préparation en amont pour dépasser le regard des autres
- Admettre que se tromper est possible et fait partie du jeu
- Échanges PE-MI importants, valoriser le PE, l'encourager, discuter hors séances, construire ensemble. Importance des à cotés pour créer la confiance et la relation.
- En début d'année, dire comment on aime que le PE se positionne pendant la séance
- Ne pas forcer quand il y a des blocages

- **Table modalités organisationnelles du projet (sur la semaine, l'année, …) :**

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Selon les projets, l'organisation horaire doit varier ;
- Le format « chaque semaine » est-il justifié selon les demandes des enseignants ou les besoins du projet ?
- Voir le parcours EAC de l'enfant du jeune âge jusqu'à la fin de l'élémentaire
- C'est l'artistique du projet qui doit définir les besoins en temps et en séances ;
- Adapter le projet suivant le territoire, l'équipe éducative, les élèves et leurs besoins communs ;
- Partir de la finalité et remonter le chemin pour y arriver (nombre de séances, outils, etc…) ;
- S'appuyer sur la direction d'école pour définir le projet, gérer l'équipe enseignante et le planning ;
- Prévoir des concertations MI-PE au cours du projet ;
- Bien anticiper dans les projets les besoins matériels et techniques, les demandes d'achat, commandes.

· Table projets inter-écoles ou avec des partenaires particuliers :

Voici les remarques notées par les participants au fil de l'atelier :

- Aller voir un spectacle à l'extérieur : c'est le PE qui gère l'organisation matérielle ?
- Partenariat école de musique : profiter des élèves de l'école qui sont aussi élèves à l'école de musique, faire confiance aux élèves
- Quand il y a des artistes associés : plus compliqué pour les PE, ils ne savent pas comment s'y prendre
- Évènements de territoire : intéressant pour donner du sens
- Quand commence à se réfléchir un projet "hors norme" ? Souvent plus d'un an avant
- À partir d'un objectif (ex processus de création avec matériaux)
- Co-construction possible entre plusieurs MI et initiative extérieure (ex JM France, artistes, structure...)
- Fil rouge projet, exemples : aller voir les artistes sur scène, les artistes interviennent une fois par mois dans les classes puis les enfants ont joué pour la 1e partie des artistes
- Aides : subventions ADAGE, collectivités (diffusion), département...
- Comment cibler les classes qui participent ? Cycle ? Classe motivée ? PE capable de faire une formation supplémentaire hors temps scolaire, logistique complexe etc.
- Jamais les mêmes attentes entre MI investis dans le projet : arriver à trouver des terrains d'entente
- Un exemple : création d'un opéra musique française et vietnamienne

5. Quelles perspectives suite à cette journée ?

· Sur le plan des contenus

Voici les propositions formulées (figurent aussi ci-dessous celles formulées à d'autres moments de la journée)

- ✓ Avoir des temps de mise en pratique, par exemple sur les démarches de création ;
- ✓ Parler des difficultés des territoires, chercher des solutions (même si ce lieu reste celui des échanges entre MI et éducation nationale, par MI-employeur par exemple) ;
- ✓ Lors d'une prochaine journée, chaque MI vient avec un PE et un directeur ;
- ✓ Mettre en œuvre la journée MI-référents EAC des circonscriptions ;
- ✓ La place des élèves dans le projet ;
- ✓ La relation PE-MI : comment sensibiliser les PE à la participation en et hors séance ;
- ✓ Outils et moyens.

· Sur le plan des modalités

Voici les propositions formulées (figurent aussi ci-dessous celles formulées à d'autres moments de la journée)

- ✓ A la rentrée ?
- ✓ Un voire deux temps par an ?
- ✓ Le courrier de l'IEN EAC aux employeurs est un élément très important ;
- ✓ Un mercredi serait envisageable pour permettre la présence de PE.

Pour retrouver les documents du conseil national des CFMI : https://cncfmi.fr/ses-actions/#publications-conseil

6. Synthèse de la journée (ou conclusion ?) par Gérard Authelain

…qui a choisi de s'attacher à certains mots entendus au cours de la journée, qui sont importants :

- **Rigueur et plaisir** !
- **Rebondir**
- **Là où on vit**, c'est là que s'ancrent nos projets ;
- **Evaluation** et réévaluation des projets au fur et à mesure ;
- La **confiance** !!:
  - ✓ En les élèves et leur capacité à apprendre ;
  - ✓ En les enseignants qui ont une carte maîtresse à jouer dans les pratiques partenariales, et qui la jouent souvent très bien;
  - ✓ En les autres en général ;
  - ✓ La confiance est aussi quelque chose qui se donne, donner confiance est important.
- L'**amont** et ce qu'on y travaille, par exemple la différence entre thème et projet ;
- L'**apéro**… C'est aussi important pour de bonnes relations entre partenaires !
- **Investir** : investir un temps d'éducation et de formation, c'est « rentrer dedans », comme le peintre qui met les mains dans la peinture ;
- **Temps d'échange** entre MI et PE : il est très important et doit avoir lieu dans les deux sens, le MI n'a pas à dire au PE ce qu'il doit faire.
- **Formation** : la question de la formation initiale des PE sur le partenariat et le projet est posée, les MI en ont une au CFMI. Certains ont mentionné que les PE attendent « un rendu », ce qui est naturel, c'est leur travail de vérifier que les élèves apprennent. Il faut parfois se demander, comme en création, ce que l'on apprend et le mettre en évidence (un travail sur la sonorité? une démarche ? …) .
- **Transdisciplinarité** : prévoir une réflexion à ce sujet ?

Définir les mots que l'on emploie est important !
Il faut aussi penser à chercher d'autres appuis pour construire des projets, comme cela a par exemple été le cas dans « permis de reconstruire ». Le FMEJ (Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse) peut être un point d'appui pour monter des projets et les rendre lisibles pour les collectivités territoriales.

7. Pour finir….

Un immense merci à tous les participants pour cette riche journée !